

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES



(C.C.T.P.)

Maître de l'ouvrage:

COMMUNE DE MAZINGARBE

Maître d'œuvre:

SERVICES TECHNIQUES - COMMUNE DE MAZINGARBE

Objet du marché:

Travaux de remplacement des menuiseries dans différents bâtiments. Commune de Mazingarbe (62670)

Table des matières

1	Dispositions générales	3
1.1	Objet du marché	3
1.2	Consistance des travaux.....	3
1.3	Prescriptions techniques	3
1.4	Visite des lieux et prise de mesures	4
1.5	Description des ouvrages	5
1.5.1	Travaux préparatoires.....	5
1.5.2	Description des travaux	5
1.5.3	Nettoyage	5
1.5.4	Contrôle et réception des travaux.....	5
1.5.5	Garanties particulières d'étanchéité	5
1.5.6	Documents fournis après execution	5
2	Annexe	6
2.1	Reportage photos	6
2.2	Précisions	13

1 DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Objet du marché

Ce document recense les menuiseries simple vitrage et les portes anti paniques de nos bâtiments qu'il convient de rénover. La consultation comprend les bâtiments suivants :

Salle des fêtes	rue Briquet	porte
Ecole Florent Evrard	rue Briquet	fenetre
Hôtel de ville - salle du conseil	rue Lefebvre	fenetre
Hôtel de ville - Bureau Mr Le Maire	rue Lefebvre	porte
Salle de boxe Laurent Bonnel	rue Dumas	porte
Salle de réception Watrelot	rue Dumas	porte
Vestiaire du Stade Watrelot	rue Dumas	porte
Foyer Gontier	rue Descartes	porte
Foyer Gontier	rue Descartes	fenetre
Maison France service	chemin de la Bassée	porte
Maison des 3 cité	chemin de la Bassée	porte
Salle Hennequet	rue Hugo	porte
Centre social des brebis	place de la Marne	porte
Salle des sport Anatole France	rue D'arromanches	fenetre
Local Police municipale	rue Lefebvre	fenetre

1.2 Consistance des travaux

L'ensemble des travaux seront réalisés en site occupé. L'entreprise devra donc prévoir l'ensemble des prestations nécessaire à la continuité de service (salles de sport, écoles, ...) y compris la continuité de service des installations de secours. (Porte issue de secours).

- Études, plans de détails et relevés des dimensions des ouvrages à mettre en œuvre et à soumettre au maître d'ouvrage;
- Dépose et évacuation des anciennes menuiseries;
- Fourniture et pose de menuiseries isolantes PVC et/ou ALU suivant les lieux d'intervention ;
- Nettoyage et évacuation des déchets et gravats résultant des travaux et frais de déchèterie ;
- Remise des dossiers des ouvrages exécutés (DOE) en exemplaire papier et informatique.
- La décomposition détaillée des travaux à réaliser est définie suivant une DPGF.

Ce CCTP a pour objet de faire connaître les conditions de réalisation des travaux et de définir leur mode d'exécution. Il n'a aucun caractère limitatif.

Lieu d'exécution: Mazingarbe - 62670

1.3 Prescriptions techniques

Le titulaire doit être certifié RGE afin que la ville de Mazingarbe puisse valoriser les CEE.

Pour toutes les menuiseries des ouvertures extérieures, l'entrepreneur aura à tenir compte de la nécessité d'assurer l'étanchéité à l'eau, notamment aux pluies battantes, à la neige et à l'air, notamment en cas de vent violent. Tous les ouvrages devront répondre aux conditions des normes et DTU correspondantes. Les menuiseries devront être au moins égales aux classes définies ci-après:

- Toutes les menuiseries extérieures à vitrage devront être classées au minimum:
 - A3 pour la perméabilité de l'air ;
 - E4 pour l'étanchéité à l'eau ;
 - V2 pour la résistance au vent.
- L'entrepreneur devra fournir les procès-verbaux des essais justifiant de la classe des menuiseries;
- L'étanchéité sera obtenue par le choix judicieux de la forme des profils, des feuillures, des recouvrements, etc., des pièces d'appui et des revers d'eau de profil adéquat, des joints incorporés dans les éléments de la menuiserie, la mise en place de joints d'étanchéité entre l'ouvrage de menuiserie et son support.
- L'étanchéité du dormant sera assurée par mise en place de joint COMPRIBAND ou équivalent et de joint incolore à la pompe après pose. L'utilisation de mousse expansive sera à proscrire. Si nécessaire, un ragréage sera réalisé sur tableau de menuiserie en vue d'obtenir une planéité conforme au DTU 36.5 ;
- Dans certains cas, en fonction de la position de la menuiserie (orientation, hauteur du bâtiment, site exposé, etc.) l'entrepreneur aura à prévoir tous les dispositifs d'étanchéité complémentaires. Dans le cas où des infiltrations seraient constatées, l'entrepreneur devra tous travaux nécessaires tels que fourniture et mise en place de joints complémentaires en matière plastique ou caoutchouc, joints métalliques à ressort, calfeutrements en produits pâteux, etc. nécessaires pour une étanchéité absolue. Toutes les menuiseries extérieures, exception faite pour les portes de passage courant, comporteront sur toute leur largeur des pièces d'appui pour la récupération des eaux d'infiltration et de condensation. Ces eaux devront être rejetées à l'extérieur par des orifices judicieusement disposés, d'au moins 50 mm² de section intérieure, au nombre de 1 par mètre avec minimum de 2. Les orifices devront pouvoir être commodément débouchés;
- Les pièces d'appui devront rejeter les eaux de ruissellement hors de la partie horizontale du rejangot de l'appui de gros-œuvre. Les orifices extérieurs des trous de buée seront munis d'un dispositif empêchant les refoulements de l'eau sous l'action du vent. Les rejets d'eau devront être situés au-delà du nu de façade fini ;
- Tous les joints horizontaux dans lesquels l'eau pourrait s'infiltrer par gravité comporteront obligatoirement des jets d'eau saillants;
- Tous les vitrages doivent correspondre aux normes CEE :
 - Avoir un coefficient de transmission surfacique $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$
 - Avoir un facteur solaire $S_w \leq 0,35$ peu émissif argon $U_g \leq 1,1$.
- Le facteur de transmission solaire S_w est celui de la paroi complète, et inclut les vitrages de contrôle solaire et les protections solaires mobiles lorsqu'elles existent.
- Les facteurs de transmission solaire S_w sont évalués selon la norme XP P 50-777 et les coefficients de transmission thermique U_w des fenêtres ou portes fenêtres selon la norme NF EN 14 351-1+A1
- Les fenêtres dans leur ensemble (vitrage et menuiserie) doivent être certifiées Acotherm ou suivre les normes CSTB. Une certification CEKAL n'est pas valable.
- Les articles de quincailleries seront de première qualité et conforme aux normes NF. Ils devront correspondre aux nécessités du travail à exécuter et être proportionnés aux poids et usage des ouvrages. Ils devront être de marque FAPIM ou équivalent.

1.4 Visite des lieux et prise de mesures

Le titulaire est réputé avoir pris connaissance de la nature et de l'emplacement des opérations, des conditions générales ou locales, des possibilités d'accès et de stockage de matériaux. Une visite préalable obligatoire sera organisée pour faciliter cette connaissance des lieux, ainsi que pour prendre les mesures des menuiseries et ensembles vitrés. Le titulaire devra donc effectuer une prise de mesures précise car les mesures, annoncées dans ce présent dossier en mm, sont données à titre approximatives. La ville de

Mazingarbe ne pourra pas être tenu responsable en cas d'erreurs sur les mesures annoncé dans ce dossier. En résumé, le titulaire est réputé avoir une connaissance parfaite des lieux et en général, de toutes les conditions pouvant conditionner, la qualité et le prix des ouvrages à exécuter. L'entreprise ne pourra en aucun cas faire état de l'imprécision éventuelle des pièces écrites.

1.5 Description des ouvrages

1.5.1 Travaux préparatoires

Le titulaire assurera la dépose et l'évacuation de menuiseries existantes en décharge pour remplacement y compris dormants et vantaux en bois - tous travaux préparatoires soignés, protection soignée et nettoyage du chantier.

1.5.2 Description des travaux

Voir le DPGF et le reportage photo annexé a ce present document.

1.5.3 Nettoyage

Le titulaire est tenu de laisser, après l'exécution des travaux, un chantier parfaitement propre. Le repliement des installations de chantier et la remise en état des emplacements qui auront été occupés par le chantier sont compris dans le délai d'exécution.

1.5.4 Contrôle et réception des travaux

Le titulaire devra aviser par écrit la personne responsable du marché de la date prévisible d'achèvement des travaux et de mise en service de la prestation réalisée. Pour la réception des travaux, il sera procédé à une visite des lieux par le maître d'ouvrage et le titulaire, visite au cours de laquelle seront relevées les omissions, imperfections ou malfaçons auxquelles l'entrepreneur devra avoir remédié. L'entreprise devra comprendre dans son offre, une vérification générale de toutes les menuiseries, afin d'ajuster éventuellement les réglages nécessaires au bon fonctionnement.

1.5.5 Garanties particulières d'étanchéité

Le titulaire garantit le maître d'ouvrage contre tout défaut d'étanchéité des menuiseries pendant un délai de 10 ans à partir de la date de réception des travaux correspondants. Cette garantie engage le titulaire, pendant le délai fixé, à effectuer à ses frais, sur simple demande du maître d'ouvrage, toutes les recherches sur l'origine des fuites et les réparations nécessaires ou les réfections pour remédier aux défauts d'étanchéité, de solidité, de finition ou d'aspect, qui seraient constatés, que ceux-ci proviennent d'une défectuosité des produits ou matériaux employés ou des conditions d'exécution.

1.5.6 Documents fournis après execution

Pour la valorisation des CEE, le titulaire devra fournir la preuve de la réalisation de l'opération mentionnant:

- La mise en place d'une ou plusieurs fenêtre(s), portes;
- La surface de fenêtre ou portes;
- Les U_w et S_w des équipements installés évalués selon les normes susvisées.

Le titulaire devra remettre les dossiers des ouvrages exécutés (DOE) en exemplaire papier et informatique dans un délai d'1 mois après la date d'établissement du PV de réception des travaux.

2 ANNEXE

2.1 Reportage photos



Portes de sortie - Salle des fêtes



Portes de sortie - Salle des fêtes



Remplacement menuiserie façade
avant – Evrard (x1)



Œil de bœuf salle du conseil HDV (x2)



Porte interieure – bureau de Mr le Maire accès secrétariat



Porte entrée Salle de boxe Laurent Bonnel



Porte entrée vestiaire Watrelot

Vestiaire jeune france



Porte entrée secours Gonthier



Panneaux en Alu Gonthier



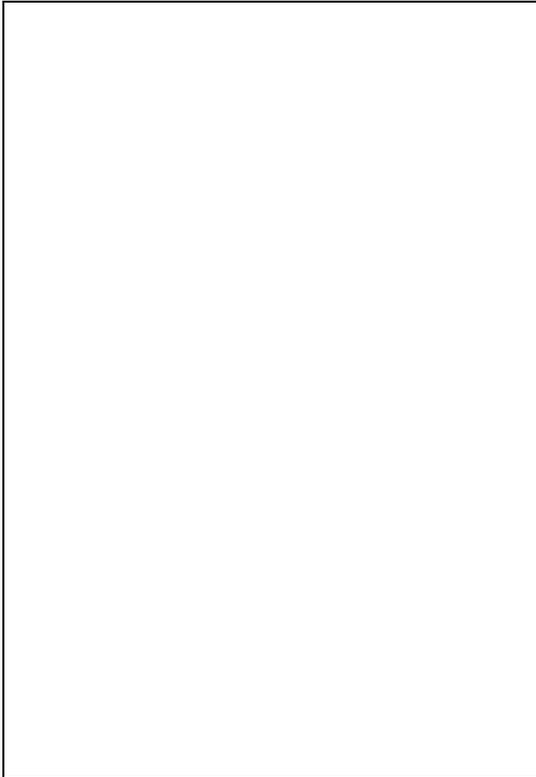


Porte entrée maison France service



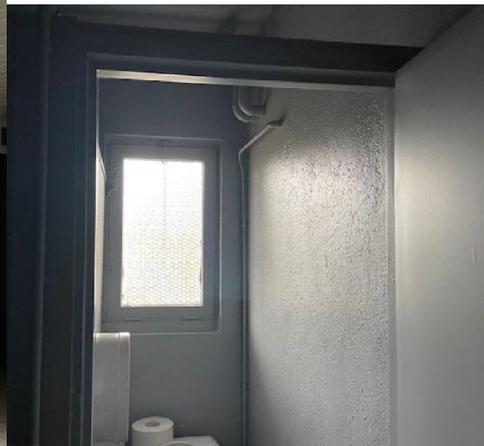
Porte entrée maison des 3 cités





Porte entrée Hennequet

Porte entrée centre social brebis



Châssis vestiaires Salle de sport
France Pasteur



Local Police Municipale

2.2 Précisions

Poste	Q
Salle des fêtes - rue Briquet	
Porte de sortie 2 vantaux-mécanisme anti-panique - ALU RAL Marron DIM 1770L X 2130H et 1850L X 2130H	2
Ecole Florent Evrard	
Chassis fixe PVC blanc - façade avant - DIM 700LX 500	1
Hôtel de ville - rue Lefebvre	
Salle du conseil - oeil de boeuf - châssis ouvrant PVC blanc DIM 800 X 450	2
Bureau Mr Le Maire - Porte intérieure Qualité acoustique optimisée - DIM 900L X 2030H	1
Salle de boxe Laurent Bonnel - rue Alexandre Dumas	
Porte d'entrée 2 vantaux-mécanisme anti-panique - ALU RAL Marron clair DIM 1530L X 2080H	1
Salle de réception Watrelos - Rue Alexandre Dumas	
Porte d'entrée 1 vantail-mécanisme anti-panique - ALU RAL Blanc DIM 900 X 2140H	1
Vestiaire du Stade Watrelos - rue Alexandre Dumas	
Porte d'entrée vantaux-mécanisme anti-panique - ALU RAL Blanc DIM 1600L X 2240H	1
Foyer Gontier - rue Descartes	
Porte d'entrée 1 vantail-mécanisme anti-panique - ALU RAL Blanc DIM 1100L X 2320H	1
Châssis en PVC avec panneau en ALU - RAL 7016 en façade	5
Maison France service - chemin de la Bassée	
Porte de sortie 2 vantaux (2/3 - 1/3) mécanisme anti-panique - ALU RAL Blanc DIM 1701L X 2110H	1
Maison des 3 cité - chemin de la Bassée	
Porte de sortie 2 vantaux (2/3 - 1/3) mécanisme anti-panique - ALU RAL Blanc DIM 1701L X 2110H	1
Salle Henneguet - rue Victor Hugo	
Porte d'entrée 2 vantaux-mécanisme anti-panique - ALU RAL Rouge pourpre DIM 1630L X 2600H	1
Centre social des brebis -place de la Marne	
Porte d'entrée 1 vantail-mécanisme anti-panique - ALU RAL Blanc DIM 920L X 2150H	1
Salle des sport Anatole France - rue D'arromanches	
6 châssis fenêtres ouvrants - 6 châssis fixes - PVC blanc - DIM 940 x 600	12
Local Police municipale - rue Lefebvre	
6 châssis 2 vtx fenêtres ouvrants étage DIM 1000 X 1550-5 châssis 2 vtx - PVC blanc - DIM 1000x 2000	11